

Avertissement (1/2)

Ce podcast est destiné uniquement aux **Investisseurs « professionnels »** au sens de la Directive Européenne MIF, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Ce document est à **usage strictement interne des CIF (conseillers en investissements financiers) en relation avec « Le Comptoir »** ; **il n'a pas vocation à être diffusé à d'autres investisseurs**. Il appartient aux CIF de s'assurer de l'adéquation des produits avec les objectifs, la situation financière, et l'expérience de chacun de ses clients ainsi que de la compatibilité de l'investissement avec les lois dont le client relève et des conséquences fiscales. Tout investisseur doit prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. **L'OPC présenté dans ce support n'offre pas de garantie de performance et présentent un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.** Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Toutes les informations présentées sont réputées exactes à janvier 2022

Communication promotionnelle non contractuelle. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de CPR AM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce podcast sont inévitablement partielles ou incomplètes.

Ces informations non contractuelles synthétiques contiennent des éléments sur les compartiments de **CPR INVEST** (le «Produit»), un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 Décembre 2010, organisé comme une société d'investissement à capital variable (SICAV), agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et enregistré auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-189.795. La SICAV a son siège social au 5, Allée Scheffer, L- 2520 Luxembourg. CPR INVEST est gérée par CPR Asset Management.

Le Produit et ou classe / catégorie d'actions ou de parts du Produit n'est pas nécessairement enregistré ou autorisé à la vente dans toutes les juridictions, ni accessible à tous les investisseurs. Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le dernier prospectus du Produit, ses derniers rapports annuels et semi-annuels et ses statuts (ensemble la "Documentation") peuvent être obtenus, sans frais, au siège social du Produit ou sur le site de sa société de gestion (www.cpr-am.com) et, le cas échéant en fonction du pays de commercialisation concerné, auprès de chaque représentant local ou agent payeur ci-après désigné (le «Représentant local / Agent»). DICI disponible dans la langue officielle locale, en français et en anglais ; autres documents : disponibles en français et anglais. Les souscriptions dans le Produit ne seront acceptées que sur la base de la Documentation. La valeur liquidative du Produit est disponible sur le site de la société de gestion et auprès du représentant local ci-après désigné.

Chaque investisseur dans un Produit doit déterminer si les risques propres à un Produit sont compatibles avec son objectif d'investissement et doit s'assurer qu'il comprend parfaitement le contenu de ce document. Un conseiller professionnel doit être consulté pour déterminer si un investissement dans le Produit est approprié. La valeur d'un Produit ainsi que ses revenus peuvent varier tant à la hausse qu'à la baisse. Le Produit ne dispose d'aucune garantie de performance.

Avertissement (2/2)

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.

Liste des représentants locaux et agents payeurs en fonction du pays de commercialisation concerné : **Allemagne** Agent d'information (Zahl und Informationsstelle): Caceis Bank SA, Germany Branch, Lilienthalallee 34-36, D-80939 Munich/ **Autriche** Agent payeur et d'information (Zahl und Informationsstelle): Raiffeisen bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Vienna/ **Belgique** Agent financier: Caceis Belgium SA, B-1000 Bruxelles, Avenue du Port 86 C b320, RPM Bruxelles 0460019728 / **Bulgarie** Agent payeur et d'information: Société Générale Expressbank AD, 92 Vladislav Varnenchik Blvd, 9000 Varna/ **Espagne** Distributeur: Amundi Iberia SGIIC S.A. : Paseo de la Castellana,1-28046 Madrid/ **France** Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 1-3 place Valhubert 75013 Paris/ **Grèce** Agent payeur: Alpha Bank, 11, Sophocleous Street, 105 59 Athens/ **Hongrie** Distributeur: UniCredit Bank Hungary zrt (license n°I-1523/2003), Szabadsag ter 5-6- Budapest 1054/ **Irlande** Facilities Agent : Société Générale, Dublin Branch, 3rd Floor, IFSC House, IFSC, Dublin 1/ **Italie** Agents payeurs: CACEIS Bank Italy, Piazza Cavour 2, 20121 Milan. & SGSS S.p.A Via Benigno Crespi 19A-MAC2- Milan. & BPSS, Piazza Lina Bo Bardi n°3, Milan/ **Luxembourg** Représentant et agent payeur: Caceis Bank Luxembourg, 5 allée Scheffer L-2520 Luxembourg/ **Portugal** Agent payeur: Best – Banco Electrónico de Serviço Total, S.A., Pº de la Castellana 1, Madrid 28 046/ République Tchèque Contact bank: Komerční Banka A.S., Praha 1, na Příkopě 33 cp 969, Postal Code 11407/ **Royaume-Uni** Agent facilitateur: Amundi AM (London branch) 41 Lothbury, London EC2R 7HF/ **Singapour** Représentant: Amundi Singapore Limited, 168 Robinson Road Capital Tower #24-01 Singapore 068912/ **Slovaquie** Contact Bank: SKB BANKA D.D. LJUBLJANA, Šancová 1/A, Postal Code 813 33/ **Slovénie** Représentant et agent payeur : UniCredit Bank Czech Republic and Slovakia, Ajdovščina 4, 1000 Ljubljana/ **Suède** Agent payeur: MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19-Box 5378-10249 Stockholm/ – Le représentant local en **Suisse** est CACEIS (Switzerland) S.A., route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. En Suisse, le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris, www.cpr-am.com

CPR Invest – Hydrogen

Caractéristiques principales



GENERAL				
Société de gestion : CPR Asset Management				
Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois CPR Invest			Devise de référence : USD	
Date de création : 30/11/2021	Eligibilité PEA : Non	Durée de placement recommandée : plus de 5 ans		
Indicateur de référence : MSCI All Country World Index Net Total Return / utilisé <i>a posteriori</i> , sans contraindre la gestion				
Univers d'investissement : actions internationales, sociétés actives dans toute partie de l'économie de l'hydrogène, de l'amont à l'aval				
Pays d'enregistrements : Belgique, Espagne, France, Italie, Suisse / en cours : Autriche, Finlande, Pays-Bas, République Tchèque, Suède				
ACTION	A EUR-Acc	I EUR - Acc	E EUR-Acc	R EUR-Acc
Code ISIN	LU2389405080	LU2389406054	LU2389405916	LU2389405916
Type d'investisseurs	Tout investisseur	Investisseur institutionnel	Investisseur institutionnel « Early bird »*	Distributeurs sans rétrocessions
Date de création de l'action	30/11/2021			
Devise de l'action	EUR	EUR	EUR	EUR
Affectation des résultats	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
ORDRES	A EUR-Acc	I EUR - Acc	E EUR-Acc	R EUR-Acc
Minimum de souscription initiale	1 fraction d'action	100 000 €	100 000 €	1 fraction d'action
Fréquence de valorisation	Quotidienne			
Heure limite d'ordre	Avant 14h00 sur la base de la VL calculée en J			
Date règlement aux S/R	J+2			
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg branch			
FRAIS**	A EUR-Acc	I EUR - Acc	E EUR-Acc	R EUR-Acc
Commission max. de souscription	5,00 %			
Commission max. de rachat	Néant			
Frais max. de gestion	1,50 %	0,75 %	0,35 %	0,85 %
Frais max. d'administration	0,30 %	0,20 %	0,20 %	0,30 %
Frais max. de conversion	5,00 %			
Commission de surperformance*** TTC	15 % de la différence entre l'actif net de la part et l'actif de référence, max. 2 % de l'actif net			

Classification SFDR : Article 9

Objectif d'investissement : surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés engagées dans la chaîne de valeur de l'économie de l'hydrogène

ECHELLE DE RISQUE (SRRI)****

A risque plus faible, rendement potentiel-
A risque plus élevé, rendement potentiel-

lement plus faible potentiel-

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

RISQUES** :

- Perte en capital
- Actions (dont petites capitalisations et pays émergents)
- Contrepartie
- Devise (dont pays émergents)
- Volatilité
- Liquidité

Informations synthétiques devant être complétées par la consultation des documents légaux de l'OPC. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base de son document d'informations. - Il peut exister des cas où les parts du FCP ne seraient pas disponibles dans les pays d'enregistrement cités ci-dessus ou autres, les investisseurs sont alors invités à se rapprocher des équipes de CPR AM pour plus d'information. - * Premiers souscripteurs à la création du fonds jusqu'à ce qu'un certain seuil ou une certaine période soit atteint. ** Il est recommandé de se référer au DICI ou au prospectus du FCP pour une meilleure compréhension de l'ensemble des frais appliqués au FCP. - *** Une explication détaillée des frais de surperformance ou frais variable est disponible dans le DICI et le prospectus du FCP disponibles auprès de CPR AM sur simple demande ou sur le site Internet www.cpr-am.fr. - **** Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps. - Données mises à jour le 30/11/2021.

Document d'information exclusivement destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Ne peut être diffusé aux particuliers. Contenu non contractuel, ne constituant ni une offre de vente, ni un conseil en investissement. Il n'engage pas la responsabilité de CPR AM. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Le DICI, le prospectus et le reporting sont disponibles sur demande auprès de CPR AM. Toute reproduction ou communication à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM est interdite.